Indépendant et rentable : Le plan d'action pour structurer votre activité

Formalités administratives et immatriculation

• Effectuer l'immatriculation obligatoire via le Guichet unique pour obtenir votre inscription au RNE.

• Récupérer vos numéros SIRET et code APE, indispensables pour émettre vos premières factures.

• Vérifier la disponibilité de votre nom commercial sur la base de données de l'INPI pour éviter tout conflit de marque.

Gestion financière et fiscale

• Respecter le seuil de chiffre d'affaires annuel de 82 200 € pour conserver le statut de micro-entreprise.

• Déclarer votre chiffre d'affaires mensuellement ou trimestriellement sur autoentrepreneur.urssaf.fr, même en cas d'activité nulle.

• Prévoir le paiement des cotisations sociales (21,1 % pour les prestations libérales BNC).

• Solliciter l'ACRE dès le lancement pour bénéficier d'une exonération partielle des cotisations durant les 12 premiers mois.

Obligations légales et protection

• Ouvrir un compte bancaire dédié à votre activité dès que votre chiffre d'affaires dépasse 10 000 € pendant deux années consécutives.

• Appliquer les mentions légales obligatoires sur chaque facture : date, numéro séquentiel, identité des parties, description de la prestation et mention de TVA.

• Souscrire une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) pour sécuriser votre activité face aux risques clients.

Stratégie de prospection et rentabilité

• Définir une offre de services claire et une proposition de valeur différenciante.

• Calculer votre Taux Journalier Moyen (TJM) en intégrant précisément vos charges sociales et vos frais de fonctionnement pour garantir votre rentabilité.